

Angoulême, le 17 décembre 2024

## **Unanimité à l'égard des efforts d'investissement du Département dans les collèges : le Plan Pluriannuel validé pour 2025**

Le Conseil départemental de l'Education nationale (CDEN), instance consultée deux fois par an pour émettre un avis sur les orientations financières que se fixe le Département en termes de fonctionnement et d'investissement dans les collèges publics, s'est réuni ce mercredi 11 décembre, pour la partie « investissement ».

Sous la présidence de la Fabienne GODICHAUD, Vice-Présidente du Département en charge de l'éducation et des collèges, et du représentant de l'Etat pour la Préfecture et la Direction Académique de l'Education nationale, les membres représentants des collectivités territoriales, des syndicats enseignants, des parents d'élèves et de la société **ont approuvé à l'unanimité le plan pluriannuel d'investissement des collèges et sa projection financière 2025 de plus de 13M€.**

En dépit des contraintes budgétaires qui pèsent sur le Département de la Charente, l'éducation, les collèges et l'avenir des collégiens figurent au rang des priorités. Ainsi dans un contexte du report, au mois de mars 2025, du vote du Budget primitif pour 2025, le maintien du CDEN dès cette fin d'année permet de réaffirmer la volonté et l'ambition du Département, tracées au travers de son plan « Collèges 2030 ».

Quatre enjeux le composent : un territoire éducatif équitable, un collège de demain, objet des échanges du CDEN, une restauration durable et accessible à toutes les familles charentaises et enfin celui de l'enrichissement éducatif 100% Education artistique et culturel.

« La volonté de travailler de concert avec l'ensemble de la communauté éducative est réelle », a réaffirmé Fabienne GODICHAUD à cette occasion, alors que les participants au CDEN se félicitaient du programme d'investissement pour 2025, comme de la prise en considération des besoins des établissements.